



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP TARBES
1 BD MARECHAL JUIN
65023 TARBES CEDEX 9



5779023849 0000

MME BORRAS MARIA
11 RUE DE L ILE DE FRANCE
65000 TARBES

5779023849 0000

Vos références

Numéro fiscal (C) : 02 97 793 354 439
Référence de l'avis : 18 65 4164784 82
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0029017 83
RUM* FR46ZZZ005002M365002901783
Numéro de propriétaire : 440 M03822C
Débiteur(s) légal(aux) :
USUFRUITIER 4101 MBMM7C
MME MALDONADO RUIZ MARIA D

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 06/09/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018
* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 256,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 1 168,00 €

Acomptes mensuels versés 912,00 €

Compte à débiter :

FR76 3000 3020 5000 0502 0653 212
MME BORRAS MARIA DOLORES
SG TARBES

Prochaines échéances 2018

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2018

17 SEPTEMBRE 2018	114,00 €
15 OCTOBRE 2018	114,00 €
15 NOVEMBRE 2018	28,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2019 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2019 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2019	116,00 €	17 JUIN 2019	116,00 €
15 FEVRIER 2019	116,00 €	15 JUILLET 2019	116,00 €
15 MARS 2019	116,00 €	16 AOUT 2019	116,00 €
15 AVRIL 2019	116,00 €	16 SEPTEMBRE 2019	116,00 €
15 MAI 2019	116,00 €	15 OCTOBRE 2019	116,00 €

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** :
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011* - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
- Sur le paiement de votre impôt :
 SIP TARBES
 1 BD MARECHAL JUIN 65023 TARBES CEDEX 9
 Tél : 05 62 44 40 50
 - Sur le montant de votre impôt :
 SDIF HAUTES PYRENEES CELL 1 BRD DU MARECHAL JUIN
 65023 TARBES CEDEX 09
 Tél : 05 62 44 40 59

* (Service 0,06 €/min + prix appel)

Département : 650 HAUTES-PYRENEES

Commune : 440 TARBES

TF 2018		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2017	30,17 %	%	0,13 %	24,69 %	%	10,22 %	%	
	Taux 2018	30,17 %	%	0,265 %	24,69 %	0,205 %	10,10 %	0,216 %	
	Adresse	11 RUE DE L ILE DE FRANCE							
	Base ①	1713		1713	1713	1713	1713	1713	
	Cotisation	517		5	423	4	173	4	1126
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations	2017	511		2	418	-	173	-	
	2018	517		5	423	4	173	4	1126
Variation	+1,17 %	%	+150,00 %	+1,20 %	- %	0 %	- %		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2017	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2018	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisations								
Cotisations	2017								
	2018								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	%	
		Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »							Droit proportionnel :		
Base « Collectivité »							Droit fixe :		
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			42
						Dégrèvement « Habitation principale »			
						Dégrèvement JA « État »			
						Dégrèvement JA « Collectivité »			
Références administratives : 650 50 021 028 440 440 R T						Montant de votre impôt :			1168